

PRIX ALBERT LONDRES

A s s o c i a t i o n r e c o n n u e d ' u t i l i t é p u b l i q u e

Communiqué

Paris, le 20 février 2013

Le Prix Albert Londres désapprouve la mise en garde du CSA envers France 2

Les journalistes du Prix Albert Londres, extrêmement attachés à la liberté de la presse et à ses moyens d'expression, s'étonnent de la mise en garde du CSA envers France2 pour la diffusion d'images qui auraient « porté atteinte à la dignité humaine » dans le conflit malien.

Qui porte atteinte à la dignité humaine dans une guerre ? Ceux qui la mènent ou ceux qui en rendent compte ?

Le Prix Albert Londres note que les précautions nécessaires avaient été prises par France Télévisions puisque la diffusion de ce reportage était accompagnée, à juste titre, du sigle « interdit au moins de 10 ans ».

Certes, il importe d'être toujours très vigilant avec les images de la mort mais si le CSA prend soin de mettre en garde la direction, c'est bien le travail des journalistes qui est critiqué. Le communiqué du CSA parle « d'absence d'analyse », ce qui n'est pas le cas du reportage des journalistes Etienne Huver et Pierre Creisson.

Le Prix Albert Londres s'inquiète donc de cette nouvelle intrusion du CSA dans le travail journalistique et d'une éventuelle censure ou autocensure d'images qu'une telle condamnation impliquerait à l'avenir.

Contact presse > Stéphane Joseph : 06 82 90 01 93

5, avenue Vélasquez – 75008 Paris | 01 56 69 58 88 | www.prixalbertlondres.org | albert.londres@scam.fr